

PLU_h

Plan Local d'Urbanisme
 de la Communauté d'Agglomération de Villefranche

Modification n° 3

4.2.b. Document graphique du règlement

Partie Nord
 Echelle : 1:25,000ème
 Zonage hors risques naturels et technologiques



En pour être annexé
 à la délibération approuvée
 en date du 29 décembre 2023

Le Président,
 Daniel FAURET

Révisé au POS - Chabernat du PLU
 approuvé en date du 05.11.2014
 Modification simplifiée : 23.04.2012
 Révision n° 1 : 18.12.2015
 Modification simplifiée n° 1 : 16.02.2015
 Modification n° 1 : 20.03.2017
 Modification simplifiée n° 2 : 02.02.2017
 Modification n° 2 : 28.02.2018
 Modification n° 3 : 18.12.2023
 www.agglomeration-beaujolais.fr

LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone
 OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

- ZONES URBAINES**
- Ua Zone agglomérée dense (centre-ville)
 - Uab Zone agglomérée dense (centre-bourgs)
 - Uac Zone agglomérée dense du centre-ville
 - Uc Zone d'extension dense
 - Ucc Zone d'extension dense (zone de bureaux (commerces en R+2))
 - Ucd Zone d'extension dense (travaux finies)
 - Ud Zone d'extension pavillonnaire
 - Uda Zone d'équipements publics
 - Ue Zone issue d'opération d'ensemble (patrimoine individuel groupé)
 - Ug Zone urbaine (gestion du bâti existant)
 - Uh Zone d'intérêt patrimonial
 - Ur Zone pour finalités autoroutières liées à l'autoroute A63
 - Uia Zone d'activités économiques à vocation artisanale et industrielle
 - Uiaa Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de protection éloignée de captage
 - Uiar Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uiaa Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uib Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uic Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uid Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uie Zone d'activités économiques à vocation artisanale et de bureaux
 - Uip Zone d'activités portuaires

- ZONES AGRICOLES**
- A Zone agricole
 - Ab Zone agricole bâtie (gestion du bâti récent)
 - Ad Zone agricole à enjeu patrimonial
 - Ah Zone agricole bâtie (gestion du bâti ancien)
 - An Zone agricole à enjeu paysager
 - Ap3 Zone agricole et de protection éloignée de captage
 - As Zone agricole d'intérêt scientifique

- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N Zone naturelle protégée
 - Na Zone de carrière
 - Nb Zone naturelle bâtie (gestion du bâti récent)
 - Nd Zone naturelle bâtie d'intérêt patrimonial
 - Ne Zone naturelle pour aire de stationnements paysagers
 - Nh Zone naturelle bâtie (gestion du bâti ancien)
 - Ni Zone naturelle bâtie (gestion des activités existantes)
 - Nia Zone naturelle bâtie (gestion du bâti pour activité artisanale)
 - Nj Zone naturelle à usage de jardin sédentaire
 - Nl Zone naturelle de sports et loisirs
 - Nm Zone naturelle de sports et loisirs
 - Nn Zone naturelle d'aménagements paysagers
 - Nna Zone naturelle d'aménagements paysagers et d'intérêt scientifique
 - Np1 Zone naturelle de protection de captage immédiat
 - Np2 Zone naturelle de protection de captage rapproché
 - Np3 Zone naturelle de protection de captage éloigné
 - Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique

- ZONES A URBANISER**
- AU1 Zone d'urbanisation future à vocation mixte
 - AU2 Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
 - AU3 Zone d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques
 - AUac Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat dense
 - AUad Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat intermédiaire
 - AUaia Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat peu dense
 - AUaf Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat groupé ou jumelé
 - AUai Zone d'urbanisation à aménager à vocation artisanale et industrielle
 - AUai Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités commerciales
 - AUaie Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités commerciales et de protection éloignée de captage

- AUTRES**
- Espace Boisé Classé
 - Élément naturel Remarquable du Paysage
 - Élément naturel Remarquable du Paysage
 - Élément naturel Remarquable du Paysage
 - Emplacement réservé
 - Secteur destiné à la réalisation de logements sociaux et éventuellement en accession sociale
 - Secteur de mixité sociale destiné à la réalisation de logements sociaux
 - Secteur d'attente de projet
 - Permis de construire soumis à la démolition des bâtiments
 - Élément bâti Remarquable du Paysage (C1 - Edifices majeurs)
 - Élément bâti Remarquable du Paysage (C2 - Edifices remarquables)
 - Élément urbain Remarquable du Paysage
 - Zone non aedificandi
 - ANAP - valant Site Patrimonial Remarquable
 - Construction à la limite de référence
 - Corridor écologique
 - Zone humide

- Principe de tracé de liaison piétonne
- Polygone d'implantation des constructions
- Périmètre de centralité
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (logement de saison à usage d'habitat et/ou d'habitat en milieu rural)
- Secteur d'implantation des piscines

